

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 100 (1964)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

546

M O N T R E U X

1 4 F É V R I E R 1 9 6 4

C^e A N N É E

N^o 6

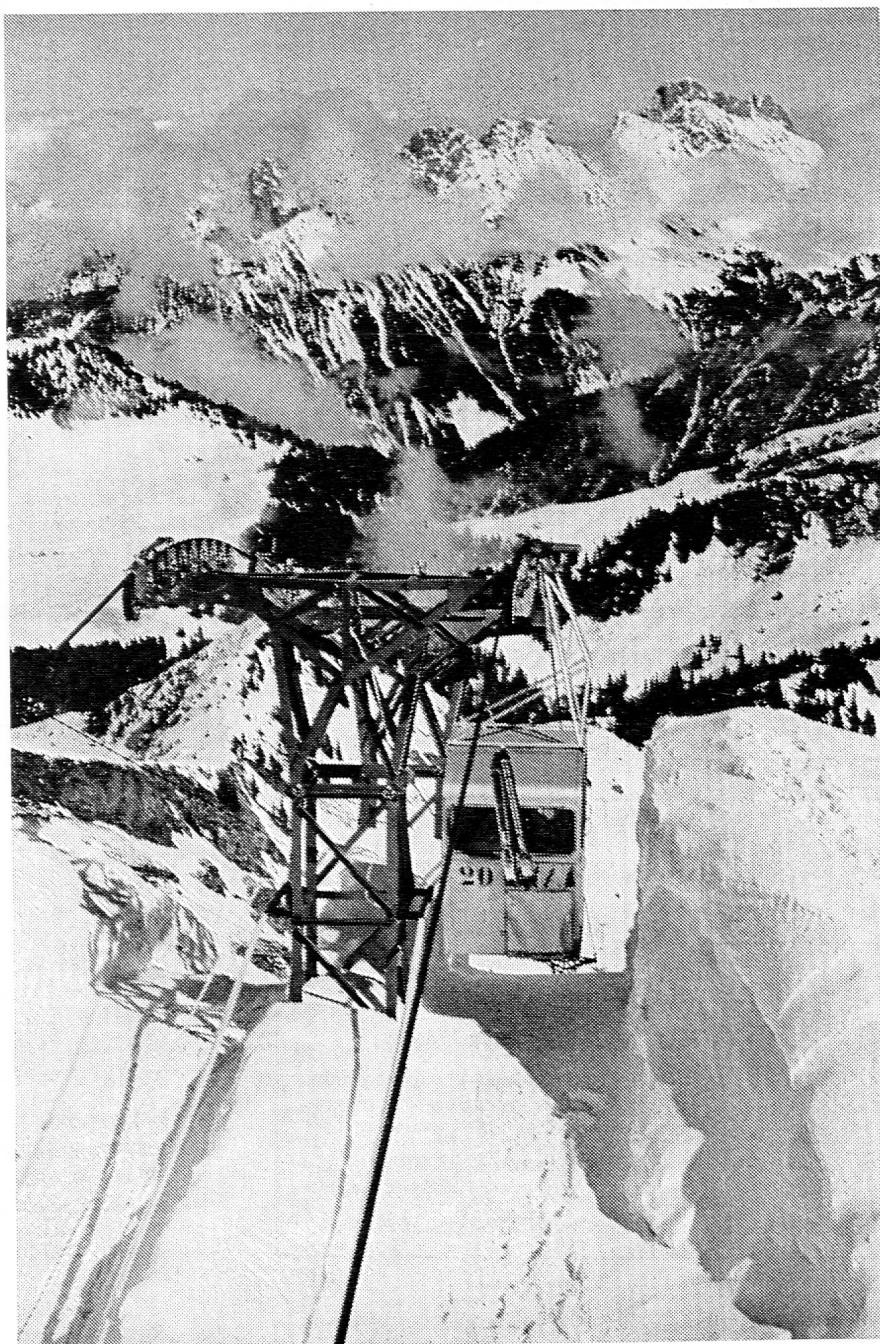
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Inauguré l'hiver dernier, le télécabine
Les Mosses-Lac Lioson-Pic Chaussy
est l'une des installations les plus auda-
cieuses de Suisse romande.*

(Photo Izard)

(Cliché « Journal de Montreux »)

votre banque ...

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure:

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux:
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

AURORE

**ECOLE
D'INSTITUTRICES
de jardinières d'enfants**



PRÉPARE aux carrières éducatives
ENSEIGNE pédagogie et psychologie
APPLIQUE les connaissances acquises dans
ses classes enfantines et prépara-
toires. 40 ans d'expérience.

Dir. Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole normale, diplômées Université

Rue Aurore 1, Lausanne - Téléphone 23 83 77



Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection
de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de

Pâtes de Rolle

VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

A G. Ehinger, en remerciement

La SPV, épouse jalouse, exige beaucoup de son président. Mais cette tâche, bien que fort lourde, te convenait. Tu aimais ces contacts que tu étais amené à prendre avec l'autorité, avec d'autres associations, avec de nombreux collègues.

La mémoire précise et fidèle que tu avais des problèmes traités au C.C. depuis le début de ton mandat te permettait, sans consulter de sources, de donner en toute occasion, le renseignement utile à la clarté du débat. Cette faculté que tu as « d'autorecharge de tes batteries » est précieuse aussi. Grâce à elle, tu peux faire face à de très longues journées de travail, les dernières heures étant, en qualité, au moins égales aux premières.

Qui prend la présidence ne le fait pas sans une certaine appréhension. C'est un seuil qui donne accès à une charge lourde de difficultés, semée de nombreux obstacles. Mais peu à peu, on s'installe, on se fait la main, on se prend de plus en plus à aimer son travail, on s'attache à lui dans la mesure où il nous procure à la fois des joies et des soucis. Puis, lorsqu'on s'est donné tout entier, quand on a gravi les degrés et qu'on est à même de mesurer le chemin parcouru, de contempler un pan de paysage qui est en partie son œuvre, c'est le moment où l'on vous dit : « Reste là, nous, nous continuons ».

Il y a alors un peu de mélancolie, que tu as ressentie, je crois, et que nous comprenons. Tu t'es donné entièrement à cette tâche, que tu avais placée très haut. Tu étais conscient de ce que la SPV attendait de toi.

Mais si nous comprenons cette mélancolie, nous savons qu'elle sera atténuée par des joies compensatrices : plaisir de retrouver ta famille, joie de pouvoir consacrer un peu de temps à tes deux petits garçons, privilège de partager à nouveau, de temps en temps, un bout de journée avec Mme Ehinger, qui a été bien patiente au cours de ces dernières années.

La présidence, telle que tu l'as assumée, exige une fidélité de tous les instants. La SPV, comblée, ne te rend donc que par obligation à ta légitime et charmante épouse.

R. S.

Chronique vaudoise : P. Besson prend la relève

J'ai le plaisir de lui céder ma plume, ou plutôt ma fonction de bulletinier, car de ma plume il ne saurait que faire. De par sa fonction de secrétaire municipal, ses dispositions naturelles aidant, il en a « forgé » une qui court beaucoup plus allégrement que la mienne et qui sera, sans doute, toute heureuse de quitter de temps à autre le terrain aride des procès-verbaux de séances de municipalité pour partir à la conquête d'une médaille d'or dans le domaine des « grands problèmes » corporatifs.

Pierre Besson connaît bien le corps enseignant, la SPV et leurs soucis communs. Il a une longue expérience des gens et des choses de chez nous. Il est, en outre, un des rares instituteurs qui soit resté fidèle toute sa carrière aux classes à 3 degrés. Il ne recherche donc pas la facilité.

Aussi, est-ce en toute confiance que je lui dis : « Bon travail ».

R. S.

Notes aux correspondants.

Je remercie tous ceux qui ont allégé mon travail en m'envoyant de quoi meubler la chronique vaudoise.

Je prie les collaborateurs futurs du bulletinier de bien vouloir l'aider de la manière suivante :

- a) en respectant les délais ;
- b) en envoyant le texte à publier sur un papier ad hoc et non sur la lettre ou la carte d'envoi ;
- c) en prenant la peine, lorsque l'article (ou l'information) est dactylographié(e), d'y joindre un double.

Educatrices des petits

Rencontre de printemps : le 19 février, 14 h. 30 au collège de la Colline, avenue Davel 1, Lausanne.

Notre nouveau filleul algérien, Hamamouche Aïssa, est soigné au Sanatorium genevois, Montana-Vermala.

Il accepte volontiers ce qu'on veut bien lui adresser !

Ristourne mimosa 1964

Nous informons nos collègues, qui vendront le mimosa de Cannes le 22 février, qu'ils veuillent bien en verser le montant total par bulletin de versement à Croix-Rouge-Jeunesse, I. 1755 Genève. La ristourne leur parviendra plus tard par le canal SPV (environ 50 %).

Remarque : Seules les classes qui commandent elles-mêmes leur mimosa par carte ad hoc, auront droit à la ristourne. Les écoles qui se mettent à la disposition d'une autre société que la SPV, pour la vente, ne pourront pas faire valoir leur droit à la ristourne. Renseignements auprès du soussigné (tél. 24 60 00).

pour la Commission CRJ de la SPV :

R. Joost (Prilly).

A.V.M.G.

Cours de ski de printemps (haute montagne)

Notre association organise du dimanche 5 avril au 10 avril, un cours de ski dans les Alpes bernoises. Sommets projetés : Gross-Fiescherhorn, Finsteraarhorn, Gletscherhorn, Ebnefluh. Cabanes Finsteraarhorn et Hollandia.

Les participants doivent être entraînés.

Coût approximatif (sans guide) : membres AVMG 150.—, non-membres 170.— (y compris frais de pension et cabanes).

Inscription provisoire jusqu'au 16 mars auprès de R. Martin, Ch. du Trabandan 5, Lausanne (tél. 23 48 74).

Excursions à ski (haute montagne)

L'AVMG organise, les 14 et 15 mars, une excursion, prévue au Vélán (course pour bons skieurs). Inscription jusqu'au 1er mars auprès de R. Martin, chemin de Trabandan 5, Lausanne (23 48 74). Une circulaire renseignera les participants.

Pour l'AVMG, le chef technique :

P. Rochat, Yverdon.

Cours de ski à Zermatt (6 au 11 avril 1964)

Prix : Fr. 200.— (supplément de Fr. 20.— pour les non-membres de notre association). Ce prix comprend : logement et pension à l'hôtel National-Bellevue, taxes diverses, abonnement à courses illimitées sur le chemin de fer Zermatt-Gornergrat, voyage collectif Lausanne-Zermatt, à choix : leçons de ski par instructeurs — descentes sous conduite — excursion, ski libre.

Renseignements et inscription, jusqu'au 7 mars, auprès de Daniel Jan, av. Général-Guisan 7, Yverdon.

Cours de ski, type famille, Saanenmöser

IMPORTANT: La direction de ce cours n'a reçu à ce jour que 5 inscriptions. Avant d'en décider la suppression, elle prolonge le délai d'inscription provisoire au 22 février 1964.

S'adresser à J.-P. Paquier, Villardier 18, Pully, tél. 28 49 78.

Postes au concours

ARNEX s/Orbe. — Institutrice primaire.

Entrée en fonctions : 1er avril 1964.

Appartement à disposition au collège.

CORSIER. — Institutrice primaire.

Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

FAOUG. — Institutrice primaire.

L'ETIVAZ. — Instituteur primaire.

Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

L'ISLE. — Institutrice primaire.

BOULENS-PEYRES-POSSENS. — Instituteur primaire à Boulens. Appartement de 3 pièces à disposition.

Institutrice primaire à Peyres-Possens. Appartement de deux pièces à disposition.

ROLLE. — Maitresse enfantine.

Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

VILLARS-BRAMARD. — Institutrice primaire.

VILLENEUVE. — Maitresse enfantine.

AGIEZ. — Instituteur primaire.

LAVIGNY. — Instituteur primaire.

OLLON. — Instituteur primaire.

ORON-LA-VILLE. — Instituteur primaire à l'Institut romand d'éducation de Serix.

Entrée en fonctions : avril 1964.

Fédération vaudoise des colonies de vacances

Nous vous informons que l'assemblée de la Fédération vaudoise des colonies de vacances aura lieu le *samedi 22 février 1964, à 15 heures, à l'Hôtel de la Paix, avenue Benjamin-Constant 5, à Lausanne.*

Nous aurons le privilège d'entendre M. Masson, chef du service des colonies de vacances françaises, qui nous parlera de :

L'évolution des colonies de vacances en France.

Nous sommes certains que l'entretien que nous vous proposons avec un spécialiste français sera un apport enrichissant pour chacun de nous.

Cette séance est publique et nous la recommandons à chaque membre du corps enseignant.

Mémento

15-17.2.64 : AVMG : ski, relâche, Morgins.

19.2.64 : Educatrices des petits : rencontre de printemps, 14 h. 30, Lausanne.

14-15.3.64 : AVMG : ski haute montagne, Mont-Vélan.

5-11.4.64 : Ski de printemps, Saanenmöser, Zermatt ; ski de haute montagne, Alpes bernoises.

GENÈVE**Revalorisation 1964 (suite)**

Rectification. — Les collègues présents à la plénière de mercredi dernier ont effectué la correction d'une erreur qui s'était glissée sournoisement dans nos tableaux. Nous prions les absents de rectifier à leur tour ces documents. Il s'agit de remplacer la différence 844 fr. par 744 fr. et le pourcent correspondant 51 par 45, qui se trouve dans les deux tableaux. Et de m'excuser.

Traitements bruts et nets. — Le mémoire paru dans le dernier numéro de l'« Educateur » mentionnait des traitements nets, car il importait d'être réaliste et de montrer aux députés ce que l'on touchait effectivement.

Les tableaux que vous avez reçus contiennent les traitements bruts, car il s'agit maintenant de discuter avec nos autorités, sur la base de chiffres définis par la loi qui va être votée prochainement.

Ces derniers font d'ailleurs mieux encore ressortir l'écart qui sépare, en 1964, nos traitements de ceux de nos collègues secondaires. Et que cet écart soit maximum (52 %) en début de carrière constitue un danger de plus pour le recrutement des instituteurs. Ce n'est pas en effet ce qui se passe au plafond qui vous frappe, mais ce qui est devant nous. *Pour attirer des jeunes dans une profession délicate et difficile, il faut leur offrir des avantages au départ, déjà.* Ce n'est pas le cas chez nous, malheureusement. Les responsables de l'Instruction publique le comprendront-ils une fois ?

Il est inimaginable qu'un instituteur, après 24 ans de service, gagne moins (1817 fr.) qu'un maître secondaire en début de carrière (1836 fr.) ! C'est provoquer la fuite des primaires chez les secondaires, c'est aggraver la pénurie alarmante de notre corps enseignant. Et ce n'est pas en stabilisant des catégories de suppléants que la situation sera améliorée, au contraire. Voilà pourquoi les instituteurs sont mécontents et qu'ils sont opposés aux mesures prises récemment par le Conseil d'Etat. Si nos autorités, dès 1945, avaient mis en pratique, sur le plan de l'Instruction publique, la maxime : « Gouverner, c'est prévoir », nous n'en serions pas là !
E. F.

U.I.G. dames**Assemblée administrative annuelle de l'U.I.G. dames**

jeudi 5 mars, à 15 heures, à l'Hôtel des Bergues

Chères collègues retenez cette date et venez nombreuses.

U.A.E.E. - Séance du 29 janvier 1964

C'est sous la présidence de Mlle Nadine Weyl et en présence de nos deux inspectrices, Mlles Basset et Schnyder, que s'est déroulée notre assemblée. Je ne rappellerai pas ici les problèmes administratifs qui y furent débattus étant donné qu'ils seront exposés longuement lors du compte rendu de notre séance plénière du 12 février.

Je passerai donc immédiatement à la conférence de Mlle Germaine Duparc, intitulée : « L'Ecole enfantine dans le monde ». La personnalité de Mlle Duparc est suffisamment connue et appréciée pour que vous imaginiez quel plaisir nous avons eu à l'écouter.

Nous l'avons suivie dans les différents congrès auxquels elle assistait, officiellement, comme professeur de l'Institut des sciences de l'éducation et directrice de la Maison des petits, mais officieusement — nous a-t-elle confié — comme membre de l'U.A.E.E.

Nous voici donc entraînées, à sa suite, au Congrès de Trente de 1961, congrès national, groupant environ 800 éducatrices italiennes. Il s'agissait de journées d'études, et en l'honneur de ces éducatrices, le gouvernement italien avait délégué comme conférenciers de célèbres professeurs de psychologie et de philosophie de la Péninsule. Il était émouvant de voir cet auditoire modeste auquel s'adressait d'illustres personnalités, mais n'oublions pas qu'en Italie, on a l'amour des tout petits et de tout ce qui touche à leur éducation. Lors de ces journées, avait lieu le jubilé de † Rosa Agazzi, éducatrice italienne bien connue et fondatrice de l'école de Brescia. En son honneur, on inaugura le plus beau monument qu'elle ait pu souhaiter : une école selon ses rêves...

Juillet 1962 : journées françaises de Nice où Mlle Duparc assista, tout d'abord, lors des journées nationales, à deux conférences : l'une traitant de l'évolution de l'école française de 1920 à 1962, l'autre des apports que la médecine, la psychologie et la pédiatrie ont apporté à l'éducation enfantine. Les journées internationales qui suivirent furent consacrées à l'O.M.E.P. En été 1963, le Congrès régional d'Annecy avait comme thème un problème nous intéressant toutes : celui des

semaines de jeu dans le cadre du sujet : « L'enfant et le milieu naturel ». Les congressistes sont arrivées à la conclusion que ce n'étaient pas les engins qui faisaient la valeur d'un préau pour les tout petits, mais la disposition du terrain lui-même.

En septembre 1963, le Congrès de Turin traitait de l'enfance et de la dynamique sociale. Les problèmes de ce congrès sont un peu les nôtres puisqu'il s'agissait des répercussions engendrées par l'afflux des émigrés de l'Italie du sud vers le nord industriel.

Enfin, en novembre 1963, Mlle Duparc s'est rendue à Paris, au Conseil de l'O.M.E.P. Cet organisme espère que la Suisse n'enverra plus seulement des observateurs à ses travaux, mais des délégués. La situation de notre pays est si complexe au point de vue de l'instruction que cette délégation devrait tenir compte, dans nos systèmes d'éducation. Mais notre conférencière pense que même pour le simple contact intercantonal qui s'établirait, le problème mérite d'être examiné.

En conclusion, Mlle Duparc a été enchantée de ces congrès. L'exposé des expériences personnelles et l'affirmation de l'idéal d'autres éducatrices sont toujours enrichissants. Nous pourrions tirer le plus grand avantage de ces rencontres, si nous y étions déléguées, car nous apprendrions à élargir nos points de vue et nous nous y créerions de nouvelles amitiés. Selon Mlle Duparc, l'U.A.E.E. devrait adhérer à l'O.M.E.P.

Bien qu'ayant imparfaitement donné le compte rendu de l'exposé de Mlle Duparc, je voudrais lui dire combien nous avons été ravies de cette fenêtre qu'elle a ouverte pour nous sur d'autres horizons, d'autres problèmes, d'autres pays, d'autres éducatrices et que nous lui sommes reconnaissantes de l'avoir fait avec tant de charme et d'intérêt.

C. G.

NEUCHÂTEL

Visite de la Banque cantonale neuchâteloise

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut avoir l'occasion de visiter une banque. Aussi nous vous recommandons vivement la visite de la Banque cantonale neuchâteloise, place Pury, à Neuchâtel, **le mercredi 26 février, à 15 heures.**

Prière de s'inscrire auprès des présidents de section qui voudront leur transmettre la liste des participants à M. M. Jaquet, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 22 février.

Attention ! seuls les 20 premiers inscrits pourront participer à cette visite.

Membres S.P.N. non affiliés à la V.P.O.D.

En application de l'article 5 du règlement, les membres SPN non affiliés à la Fédération suisse du personnel des services publics sont convoqués en *assemblée générale*, le mercredi 19 février 1964, à 17 heures à Neuchâtel, (restaurant Beau-Rivage).

Ordre du jour :

1. Verbal de la séance du 6 mars 1963.
2. Rapport annuel du comité de gérance du Fonds spécial.
4. Budget 1964.
5. Nominations réglementaires.
6. Divers.

N. B. — Les frais de déplacement seront remboursés aux membres du groupe minoritaire SPN (actuellement 85) que le comité espère voir nombreux à l'assemblée du 19 février prochain.

Le président du comité :
Paul, Grandjean, Fontainemelon.

Au Grand Conseil

Notre parlement cantonal est convoqué en session extraordinaire pour le 24 février prochain.

Parmi les vingt-quatre motions qui figurent à l'ordre du jour après l'examen de dix rapports... nous relevons celle de M. M. André Sandoz et consorts concernant la *suppression du référendum obligatoire* pour toute dépense non renouvelable supérieure à 200 000 fr. et pour toute dépense annuelle dépassant 30 000 fr.

Les motionnaires considèrent avec raison que l'institution dudit référendum n'a pas abouti à une participation plus active du peuple à la gestion des affaires publiques, qu'au contraire, elle a contribué à détourner une importante fraction du corps électoral de ses devoirs civiques. Les électeurs sont beaucoup trop souvent appelés aux urnes.

Cette motion répond à un de nos vœux exprimés depuis très longtemps. Elle est de vieille date (26 juin 1961). L'urgence demandée le 2 juillet 1962 avait été refusée.

W. G.

Mise au concours**de postes d'instituteurs, d'institutrices et de maîtresses spéciales**

Saint-Blaise : 1 poste d'institutrice, 1 poste d'institutrice pour la classe de développement.
Marin-Epagnier : 1 poste d'instituteur.
Cressier : 1 poste d'institutrice.
Le Landeron : 1 poste d'institutrice.
Lignières : 1 poste d'institutrice.
Boudry : 2 postes d'instituteurs. 1 poste d'institutrice.
Cortailod : * 1 poste d'instituteur.
Colombier : * 1 poste d'institutrice.
Auvernier : * 1 poste d'institutrice.
Peseux : * 1 poste d'instituteur. 3 postes d'institutrices.
Bevaix : * 1 poste d'instituteur.
Gorgier : * 1 poste d'instituteur.
Saint-Aubin-Sauges : * 1 poste d'instituteur.
Montalchez : * 1 poste d'institutrice.
Môtiers : * 1 poste de maîtresse ménagère.
Couvet : 1 poste d'instituteur. 1 poste d'institutrice. 1 poste de maîtresse d'ouvrages.
Travers : * 1 poste d'instituteur (classe du Sapelet).
Noiraigue : * 1 poste d'institutrice.
Fleurier : 1 poste d'instituteur. 2 postes d'institutrices (dont 1*). 1 poste d'institutrice pour la classe de développement.
Buttes : 2 postes d'instituteurs.
La Côte-aux-Fées : * 1 poste d'institutrice. * 1 poste de maîtresse ménagère.
Saint-Sulpice : 1 poste d'institutrice.
Les Verrières : 1 poste d'institutrice.
Les Bayards : * 1 poste d'instituteur.
Cernier : * 1 poste d'instituteur.
Dombresson : * 1 poste d'institutrice.
Villiers : * 1 poste d'institutrice.
Les Hauts-Geneveys : * 1 poste d'instituteur.
Montmollin : 1 poste d'institutrice.
Les Brenets : * 1 poste d'instituteur. 3 postes d'institutrices (dont 2*).
Le Cerneux-Péquignot : 1 poste d'institutrice.
La Brévine : * 1 poste d'institutrice (classe de la Châtagne).
Les Ponts-de-Martel : 1 poste d'instituteur pour la classe de 8e et 9e années. 1 poste d'institutrice. 1 poste de maîtresse ménagère.
La Chaux-de-Fonds : * 1 poste de maîtresse ménagère.
La Sagne : * 2 postes d'institutrices. 1 poste d'institutrice (Classe des Roulets). 1 poste de maîtresse ménagère.

* Nomination pour régularisation de poste. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1964-1965.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui jusqu'au 19 février 1964 au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en aviser le secrétariat du Département de l'Instruction publique, à Neuchâtel.

Mise au concours

Le poste

d'inspecteur des écoles primaires

du 1er arrondissement (districts de Neuchâtel et du Val-de-Ruz est mis au concours.

Obligations et traitements légaux.

Entrée en fonctions : 1er juillet 1964.

Titres requis : formation pédagogique.

Le titulaire de ce poste est tenu de résider dans son arrondissement d'inspection.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être renvoyées à l'Office du personnel, Château, Neuchâtel, **jusqu'au 22 février 1964.**

Voyage traditionnel de printemps

Projet : Rome (sept jours pendant les vacances entre le 6 et 18 avril). Détails à paraître dans le prochain numéro de l'« Educateur ».

W. G.

Cours individualisé d'espéranto à Neuchâtel

Pourquoi un enseignement individualisé ? Nous visons un public très disparate et désirons aider chacun au rythme de ses progrès. (L'étudiant à la mémoire exercée et le polyglotte s'initient plus vite à la grammaire et au vocabulaire espéranto que l'homme moyen ou le retraité à la mémoire défaillante.) L'enseignement individualisé permet de commencer le cours n'importe quel soir, et de le suivre irrégulièrement sans trop de préjudice.

Dates : La première soirée aura lieu au collège des Terreaux-Sud (Neuchâtel) mercredi soir 12 février 1964, de 20 h. 15 précises à 21 h. 45. La classe de cours sera ouverte dès 19 h. 45 et jusqu'à 22 heures et le professeur d'espéranto sera à la disposition de tous ceux qui désirent soumettre des travaux spéciaux : correspondance, traduction... ou qui veulent recevoir des informations sur les congrès, journaux, sociétés espérantistes. Ce cours aura lieu tous les quinze jours. Date des soirées suivantes : 26 février, 11 et 25 mars, 8 et 22 avril.

Finance de cours : Fr. 5.— par soirée.

Inscription : En début de soirée.

Matériel nécessaire : Pour la première soirée, de quoi écrire. Il sera distribué une documentation qui est comprise dans le prix de la soirée : résumé grammatical, explications, exercices. Dès la deuxième leçon, il faudra posséder les ouvrages suivants :

1. *Aventuroj de pioniro*, Edmond Privat. Prix Fr. 8.60.

2. *Grand dictionnaire espéranto-français*, Gaston Waringhien. Prix Fr. 32.—.

3. *Dictionnaire français-espéranto*, Roger Léger et André Albault. Prix Fr. 20.—.

Tous ces livres pourront être commandés lors du cours. Il ne sera pas proposé d'autres achats. Tout le cours est basé sur l'étude attentive d'une intéressante autobiographie d'Edmond Privat. Les deux dictionnaires proposés sont des instruments de travail indispensables qu'il vaut la peine d'acquérir dès le début de l'étude de l'espéranto.

Pendant toute la durée du cours la bibliothèque du groupe espérantiste de Neuchâtel est à la disposition des intéressés et le service de prêts est gratuit.

Durée moyenne du cours : L'expérience a prouvé que deux à trois soirées sont nécessaires à l'acquisition passive de l'espéranto : connaissance de toute la grammaire. Il est alors possible de lire n'importe quel ouvrage du dictionnaire. On comprend facilement un discours et on commence à prendre part à une conversation. Pour passer de l'acquisition passive à la connaissance active de la langue, cinq à dix autres soirées sont nécessaires. On sera alors capable de lire sans l'aide du dictionnaire, de parler et d'écrire facilement.

On sait la langue. Nous connaissons des espérantistes qui ont pu parler l'espéranto beaucoup plus vite. Il s'agit généralement de personnes à l'esprit analytique. Les personnes dont l'esprit est plutôt globalisant passent moins rapidement de l'acquisition passive à la connaissance active de la langue. Si vous désirez étudier avec soin l'espéranto, comptez donc dix soirées. Peut-être vous faudra-t-il moins de temps pour arriver au bout du cours, rarement plus. C'est ce qui distingue l'espéranto des autres langues et lui a permis de conquérir peu à peu le monde entier.

Renseignement : Tél. (039) 8 31 62

Section neuchâteloise
de l'Association des éducateurs espérantistes
de Suisse

Pourquoi la gymnastique respiratoire ?

« L'air est de tous les remèdes, le plus puissant, celui que nous avons à notre portée. » Plinie l'Ancien.

La respiration est le facteur vital essentiel de l'organisme humain : sans respiration, pas de vie possible. En supprimant l'alimentation pendant quelques jours, il s'ensuit un amaigrissement, tandis qu'en cessant de respirer pendant quelques minutes, la mort survient par asphyxie.

Si l'on songe que chez l'adulte, dans l'espace de 24 heures il passe dans le poumon environ 20 000 litres de sang, et si l'on ajoute que par notre tissu pulmonaire nous sommes en contact avec l'ambiance atmosphérique sur une surface de 130 m², on reste confondu devant l'importance vitale de cet organe.

Ainsi, c'est dans le poumon que réside l'un des centres de la vie, et il est facile de comprendre que l'ampleur de celle-ci est en proportion directe avec l'ampleur du jeu respiratoire. Toute personne qui néglige sa respiration, qui la laisse en veilleuse, entre ainsi en état de demi-asphyxie permanente et a toutes les chances d'abréger ses jours dans la désharmonie. Elle s'expose non seulement aux graves ennuis d'ordre toxique, mais aussi à une altération d'ordre mécani-

que, par l'absence du massage bienfaisant que produit la respiration complète sur les organes intra-abdominaux. Le nombre effarant de personnes qui souffrent de troubles des organes : estomac, foie, intestin, circulation déplorable, état du sang, etc... en est une preuve irréfutable. Pourquoi tolérer plus longtemps ce déséquilibre ? Mais au fait, nous enseigne-t-on le moyen d'y échapper ?

En effet, il y a incompatibilité entre un bon mécanisme respiratoire bien éduqué, quotidiennement cultivé ou entretenu, et une altération fonctionnelle chronique d'un quelconque des organes abdominaux. Nous ne pouvons entrer dans le détail du rôle que jouent à ce propos tous les muscles inspireurs et expirateurs. Cependant, nous mentionnerons le diaphragme qui en est de beaucoup le plus important et qui, à part sa fonction primordiale dans le phénomène respiratoire, est d'une importance non moins grande par la répercussion mécanique qu'il exerce sur tous les organes de la cavité abdominale, notamment sur la progression des matières fécales et sur la circulation du sang.

En effet, quand les poumons sont remplis à fond, ils appuient sur le diaphragme qui, à son tour, agit sur le grand sympathique, véritable centrale des nerfs ; la puissante efficacité de la respiration profonde se traduit immédiatement par un rétablissement en soi du calme et de l'équilibre.

Il est clair, dès lors, que celui qui s'adonne chaque jour à quelques exercices de respiration complète, ignore tous les troubles des organes que nous venons de citer. Ajoutons qu'il est expérimentalement prouvé que l'accumulation d'acide lactique — ou tous autres produits toxiques — dans le sang et dans les muscles produit tous les symptômes de la fatigue. Donc par les mouvements respiratoires amples, régulièrement effectués, nous libérons notre organisme d'un corps chimique, poison de notre physique et de notre moral. Voici encore une preuve physiologique de la nécessité de la gymnastique respiratoire pour le surmené sédentaire qu'est l'homme contemporain.

« L'homme vaut ce que vaut sa respiration. »

D'après un article de J.A., extrait du « Journal des Parents ». D.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

† Bernard Houlmann

Le 22 janvier dernier, la population apprenait avec surprise et consternation le décès subit, dans sa 77^e année, de M. Bernard Houlmann, instituteur retraité à Courroux. Chacun évaluait avec tristesse la perte irréparable et cruelle qu'entraînait le brusque départ de ce monde d'une personnalité marquante, d'un homme intègre et estimé, de celui que ses anciens élèves auroient aimé avec respect du titre de « Bon vieux régent ».

Diplômé de l'Ecole normale de Porrentruy en 1907, notre collègue fit ses premières armes pédagogiques à Courroux, à la tête de la classe de 3^e et 4^e année d'abord, puis jusqu'à sa mise à la retraite, le 1^{er} octobre 1955, il desservit la classe supérieure. Ainsi, durant 47 ans et demi, il resta fidèle à son poste et dispensa un fructueux enseignement à 1321 élèves.

Grâce à son bon sens terrien, sa solide éducation, sa volonté farouche, son calme naturel, ses talents indéniables de pédagogue et sa patience légendaire, il sut gagner l'estime, le respect et la confiance de ses écoliers. Il incarna merveilleusement l'exemple parfait de l'instituteur complet, digne, fermement attaché à sa profession et à son village d'adoption. Sa carrière et son enseignement furent une réussite complète et son passage à Courroux laissera une empreinte solide et durable.

Par ses qualités de cœur, sa modestie, son esprit de collégialité, il noua de sincères amitiés au sein même de notre corporation dont chacun appréciait la compagnie de ce collègue distingué et attachant.

Doué d'une grande puissance de travail, il mit aussi ses talents musicaux, son esprit clairvoyant et conciliant au service des sociétés locales et la fanfare, la

« Chanson populaire », la Fédération de musique du district, la société de tir occupèrent une large part de ses loisirs. La communauté bénéficia aussi de son dévouement et de son désir de servir puisqu'il fut, durant trente ans, président des assemblées, préposé au contrôle et à la distribution des cartes de denrées alimentaires durant la guerre et commandant des sapeurs-pompier.

Une telle activité justifie les funérailles imposantes qui furent réservées à Bernard Houlmann. A l'église paroissiale, MM. Meyrat, camarade de série, Girard, président de la section de Delémont de la SIB et Berdat, au nom de la population ont rendu un vibrant hommage de reconnaissance au disparu dont les collègues garderont un souvenir indéfectible. C'est par un chant émouvant des enfants et un morceau de circonstance de la fanfare que l'assistance, nombreuse, émue et recueillie adressa un dernier adieu à celui qui a si bien servi notre idéal.

Nous réitérons notre vive sympathie à son épouse, à ses deux filles, institutrices, à ses trois fils et à toutes les familles en deuil.

G.

Société jurassienne de travail manuel et réforme scolaire

Programme des cours pour 1964:

1. *Cartonnage*. — Cours de base, 4 semaines : 6 juillet - 1er août, Bienne.
2. *Brasage*. — 4 après-midi, 1re séance : 6 mai, Bienne.
3. *Dessin technique*. — 1 semaine, 6.4 - 11.4, Delémont.
4. *Allemand*. — 1 semaine, 13.7 - 18.7, Berne.
5. *Travail du métal*. — 1 1/2 semaine, 2.4 - 11.4, Porrentruy.
6. *Perfectionnement de menuiserie*. — 2 semaines, vacances d'été ou d'automne, Porrentruy ou Bienne.
7. *Introduction à l'enseignement des travaux manuels à l'école*. — 1 semaine, 6.4 - 11.4, Delémont.
8. *Les nombres en couleurs*. — 2 jours, 1re quinzaine d'avril, Delémont.
9. *Biologie*. — 1 fois 4 jours, ou 2 fois 2 jours, fin août - début septembre, Porrentruy.
10. *Entretien des outils*. — 3 journées, vacances d'automne, Porrentruy.
11. *Moyens audio-visuels*. — (Méthodologie), 1 journée, 13.6, Porrentruy.

Les inscriptions, sur carte postale, seront reçues jusqu'au 29 février par M. Turberg, président SJ, TM et RS, 16, chemin des Places, Delémont, tél. (066) 2 28 84.

Le comité.

DIVERS

DIVERS

Echange d'appartements SPR

1. Un collègue anglais, M. Ratcliffe, Stafford, Angleterre (14, Manor Green) cherche échange d'appartement avec un collègue suisse. Lui écrire directement.

2. Un collègue vaudois cherche échange d'appartement avec la France (bains de mer). Nous n'avons pas jusqu'ici de service régulier d'échange avec ce pays. Si un collègue dispose d'une adresse intéressante, qu'il veuille bien nous l'envoyer, en vue de la constitution d'une liste.

Service de placements et d'échanges SPR

A. Pulfer.

Correspondance

Normalienne française de dernière année désire correspondre avec une institutrice de Suisse romande.

S'adresser à M. A. Veillon, Colondalles 18, Montreux.

BIBLIOGRAPHIE

Contes et légendes du Sénégal

par **André Térise**. Volume cartonné et plastifié, 14 × 19. **Collection Contes et Légendes**, F. Nathan, éditeur, Paris.

Cette collection compte actuellement une cinquantaine de volumes qui présentent les histoires merveilleuses de l'antiquité à la période contemporaine, des provinces de France au monde entier. Ils sont tous enrichis d'illustrations bienvenues, où éclatent les couleurs les plus raffinées, d'un goût très sûr.

Parmi les derniers venus, les « Contes et Légendes du Sénégal » sont aussi remarquables que le reste de la collection. Ici, peu de chevaliers sans peur et sans reproche, guère de princesse éplorée, mais tout un monde d'animaux finement observés qui — mutatis mutandis — s'apparente au **Roman de Renart** du Moyen-Age

français. Beaucoup de bonhomie, le faible recourant à la ruse pour se garantir des convoitises et de l'appétit des puissants. Le personnage essentiel le plus souvent mis en scène est Leuk-le-lièvre, le plus habile et le plus subtil des animaux, tandis que son adversaire, toujours berné, est Bouki-l'Hyène. Autour de ces deux protagonistes s'agitent de nombreux animaux, naïfs ou rusés, qui composent un monde prestigieux et magique.

Spontanéité et bonne humeur caractérisent ce volume charmant.

restaurant self-service la Rochelle	entrée par les Grands Magasins AUX EPIS D'OR rue du Commerce
--	---

Cinéma

A vendre un projecteur Micron XXV, 16 mm sonore, avec transfo., lampe, housse, colleuse, microphone, écran perlé. Le tout à l'état de neuf. Fr. 1800.— (au lieu de Fr. 2700.—). Tél. (032) 2 84 67.

Institutrice

école maternelle et primaire, si possible expérience Cuisinaire, 1er septembre, Toronto French School, 2 Carlton Street, Toronto, CANADA.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

LABORATOIRES DE LANGUES DANS L'ENSEIGNEMENT GENEVOIS

Une commission vient d'être constituée et va se réunir, sous la présidence de M. Louis Meier, directeur de l'enseignement secondaire et secrétaire adjoint au Département de l'instruction publique, afin d'étudier le problème de l'introduction des laboratoires de langues dans nos écoles officielles.

Cette commission disposera de plusieurs rapports, en particulier un mémoire rédigé par le directeur du Service de la recherche, M. Samuel Roller, qui analyse les résultats obtenus par l'Institut central ORT à Anières (qui a construit et expérimenté un laboratoire de langues), et qui montre les besoins des écoliers genevois en la matière, ainsi que les possibilités de réalisation existantes.

Le Département de l'instruction publique a d'autre part envoyé deux maîtres du Collège, MM. Uhling et Mahyère, à Besançon, où se trouve un remarquable centre de l'étude des langues possédant des laboratoires de langues. Ces maîtres ont établi un rapport à l'intention des autorités scolaires.

Ainsi celles-ci pourront examiner, au sein de la commission qui vient d'être formée, la question sous tous ses aspects et s'entourer de toutes les précautions. En effet, la création de tels laboratoires représente des frais considérables (65 000 francs pour un laboratoire, environ) et demande des locaux, installations et un personnel enseignant formé spécialement.

Il est possible qu'en cas de conclusions favorables, le Cycle d'orientation soit le premier à bénéficier d'un tel laboratoire de langues. Rappelons qu'il s'agit d'un équipement de cabines dans lesquelles

CARTES GÉOGRAPHIQUES

Les parois de la vieille salle d'école, peu propres, sont presque nues, semées par-ci, par-là d'un dessin d'enfant. Pourquoi ne pas y suspendre une carte géographique du canton ou de la Suisse ? Faisons-le peut-être seulement à intervalles irréguliers car, si j'en crois un spécialiste de la géographie, une certaine lassitude naît chez les enfants, de la vision continuelle du même document ! Mais entre l'affichage permanent d'une carte et son absence totale, il y a un juste milieu à trouver.

J'aurais toujours désiré devenir géographe et, si j'y réfléchis, ce goût me vient de mon enfance scolaire. En ai-je passé des heures à contempler, dans des classes successives (quelquefois au détriment de la leçon), l'admirable carte de la Suisse du Service topographique fédéral, fasciné par la course bleue des torrents, les plages blanches des névés, l'ombre des ravins et surtout les petites surfaces rouges des grandes localités. J'ai le souvenir précis du quadrilatère presque parfait que formait l'ensemble de celles des villes de Bienne, Berne, Neuchâtel et Fribourg.

Je ne suis pas loin d'attribuer la passion que j'ai toujours portée à la cartographie et qui s'est manifestée plus tard par une honorable carrière d'alpiniste et par une nostalgie des voyages, à ces lointaines années scolaires où les cartes suspendues dans la salle d'école me tenaient fidèlement compagnie. Car, depuis, les cartes me parlent : j'ai presque autant de plaisir à préparer, un soir d'hiver, un itinéraire, qu'à faire, l'été suivant, réellement le voyage.

* * *

Voilà à quoi je pensais en écoutant la bonne leçon donnée dans ce collège de montagne.

Les élèves de cette classe sont frustrés d'un droit, celui de profiter des magnifiques cartes de géographie dont l'école est dotée et qui restent malheureusement trop souvent enroulées. Je suis persuadé que les contours géographiques, même sans enseignement, finissent par devenir familiers à qui regarde une carte. De plus en plus leur usage se généralisera. Nous élevons une jeunesse qui voyagera beaucoup plus, hélas en empruntant les autoroutes, que nous ne l'avons jamais fait. Si, par un usage plus répété de la carte, si par l'accent mis sur la lecture des cartes, nous engageons cette jeunesse à découvrir le no man's land compris entre les voies du réseau routier, seules régions qui, restées à peu près naturelles, vaudront encore d'être visitées !

A. Ischer.

les les élèves sont isolés et suivent la leçon donnée par un disque, au moyen d'écouteurs. Ils répètent les textes et mots dans un micro, et le professeur, devant une table d'écoute, peut suivre chaque élève individuellement et intervenir quand le besoin s'en fait sentir.

Les résultats déjà obtenus à l'aide de laboratoires de langues, là où ils existent, sont remarquables.

R. V.

« Tribune de Genève »

ECOLE ET TÉLÉVISION

Le cri d'alarme jeté ici-même par D. Courvoisier quant aux effets néfastes de la TV sur le travail scolaire, nous engage à vous signaler le week-end organisé sur ce thème les 22 et 23 février par l'Union romande des cooprtrices dans le site admirable de Jongny sur Vevey.

Inscriptions auprès du Séminaire coopératif, 25, av. Vinet, Lausanne.

Coût 16 fr. tout compris ou 9 fr. 40 sans la couche.

Mathématique actuelle 13

13.1 Dès que l'on pose une relation binaire sur un ensemble E , on touche à son organisation interne, à la structure de l'ensemble.

On va plus loin dans cette voie en précisant sur l'ensemble E une loi de composition interne.

LOI DE COMPOSITION INTERNE

13.2 Une loi de composition interne existe sur un ensemble E si, à certains couples (a,b) d'éléments de E , on sait faire correspondre un élément déterminé, unique, disons c , appartenant lui aussi à l'ensemble E .

Il s'agit donc de préciser une opération dont la donnée est prise dans l'ensemble-produit E^2 puisque c'est un couple (a,b) , et le résultat se trouve dans E puisque c'est un élément c .

Ex. 1. Soit E , l'ensemble des points intérieurs à un rectangle (une page de cahier).

- choisir deux points quelconques $a \in E, b \in E$;
- noter c le milieu du segment d'extrémités a et b .

Il est clair que dans tous les cas $c \in E$, et qu'il est unique et bien déterminé.

L'opération proposée est toujours possible, on dit que cette loi de composition interne de 2 points du rectangle est partout définie.

Observer que l'ordre des points a et b est indifférent : c ne dépend pas de cet ordre.

Ex. 2. Soit E , l'ensemble des points intérieurs à un rectangle.

- choisir 2 points quelconques $a \in E, b \in E$;
- noter c le symétrique de a par rapport à b .

On ne tient compte de c que s'il est intérieur au rectangle. C'est pourquoi on dit que l'opération donnant le symétrique de a par rapport à b n'est pas **partout définie** sur E .

De plus c dépend de l'ordre dans lequel on prend les points a et b .

Ex. 3. Le lecteur se reportera avec profit aux articles

— Mathématique actuelle IV du 7.6.63 et V du 14.6.63.
où sont présentées des lois de composition internes notées l'une $\bullet$, l'autre $\otimes$.

13.3 Si une loi de composition interne est notée $*$ l'égalité $a * b = c$ signifie que c est le **composé** de a et b pris dans cet ordre.

La loi est dite **partout définie** si le composé c est unique et déterminé quels que soient a et b , tous trois étant éléments de l'ensemble E en jeu.

13.4 Soit N , l'ensemble des nombres naturels.

$$N = \{1, 2, 3, 4, 5, 6, \dots\}$$

Nous connaissons et nous utilisons diverses lois de composition interne posées sur cet ensemble N .

- L'addition est partout définie.
Si $a \in N$ et $b \in N$, leur somme $a + b$ appartient à N .
- La multiplication est partout définie.
Si $a \in N$ et $b \in N$, leur produit ab appartient à N .

— L'élevation à une puissance est partout définie.
Si $a \in N$ et $b \in N$, leur composé a^b appartient à N .

— La soustraction n'est pas partout définie.
 $a - b \in N \iff a > b$ avec $a \in N$ et $b \in N$.
Formuler ces relations en langage courant !

— La division n'est pas partout définie.
Le nombre $a : b$ que l'on se propose d'associer au couple (a,b) de N^2 n'est « généralement » pas un nombre naturel.

13.5 **Élément neutre** d'une loi de composition interne

Dans l'ensemble des nombres $\{0, 1, 2, 3, 4, 5, \dots\}$

- pour l'addition $a + 0, 0 + a = a$
- pour la soustraction $a - 0 = a$
- pour la multiplication $a \cdot 1 = a, 1 \cdot a = a$
- pour la division $a : 1 = a$

et cela quel que soit l'élément a de cet ensemble.

Plus généralement, soit une loi de composition interne, notée $*$ et posée sur un ensemble E .

S'il existe un élément particulier $e \in E$ tel que pour tout $a \in E$ on ait à la fois

$$a * e = a \text{ et } e * a = a$$

on dit que e est un **élément neutre** de E , relativement à cette loi $*$.

- Quand un élément neutre existe, il est unique.
- Si l'on pose la multiplication sur l'ensemble des nombres pairs, on voit qu'il n'y a pas d'élément neutre (dans cet ensemble, pour cette loi).

PROPRIÉTÉS

13.6 Présentons deux propriétés qu'une loi de composition interne peut avoir ou non : la commutativité, l'associativité.

13.7 COMMUTATIVITÉ

La définition (13.2) demande que l'on tienne compte de l'ordre dans lequel on compose les éléments a et b .

Il peut arriver que les 2 opérations $a * b$ et $b * a$ donnent le même résultat c .

L'opération notée $*$ est dite **commutative** si pour toute paire d'éléments a et b de l'ensemble E on a

$$a * b = b * a$$

Par exemple sont commutatives :

- sur l'ensemble des points du plan : la détermination du milieu du segment dont deux points donnés sont les extrémités ;
- sur l'ensemble N des nombres naturels : l'addition, la multiplication ;
- sur l'ensemble $\mathcal{P}(E)$ des parties de l'ensemble E : l'intersection, la réunion. (7.10).

D'autre part, ne sont pas commutatives, sur les mêmes ensembles respectifs :

- la recherche du symétrique d'un point ;
- la soustraction, la division, l'élevation à une puissance.

13.8 ASSOCIATIVITÉ

Pour définir ce caractère, il faut disposer de plus de deux éléments.

Soit l'ensemble E et trois de ses éléments a, b et c. Faisons jouer la loi de composition interne notée *.

1er projet : D'abord on compose a et b ; on obtient l'élément noté a * b.

Ensuite on compose cet élément avec c ; on obtient un élément noté (a * b) * c.

2e projet : D'abord composer b et c ; on obtient l'élément noté b * c.

Ensuite composer a avec ce résultat ; on obtient un résultat noté a * (b * c).

Deux cas sont possibles :

1) les éléments (a * b) * c et a * (b * c) sont identiques quel que soit le triplet (a, b, c). La loi * est alors dite **associative**.

2) les éléments (a * b) * c et a * (b * c) sont distincts au moins une fois.

La loi * n'est pas associative.

13.9 Se reportant aux lois citées au (13.7) et aux ensembles respectifs sur lesquels elles sont posées, le lecteur peut s'assurer

- que sont associatives : l'addition, la multiplication, l'intersection et la réunion.
- que sont non associatives : la soustraction, la division, l'élévation à une puissance, les 2 opérations du (13.2).

Il suffit dans ces derniers cas (non associativité) de trouver un contre-exemple !

13.10 Lorsqu'une loi de composition interne est à la fois commutative et associative, le résultat d'une opération ne dépend que des composants utilisés.

13.11 L'arithmétique élémentaire fait un usage constant de cette propriété.

Ex. 1. L'addition est commutative et associative.

Grouper les termes d'une somme, dans un ordre jugé favorable.

On donne : $3,157 + 5\frac{3}{7} + 2,843 + 42 + 2\frac{4}{7} + 38$

Calculer $(3,157 + 2,843) + (5\frac{3}{7} + 2\frac{4}{7}) + (42 + 38) = ?$

Ex. 2. La multiplication est commutative et associative.

Grouper les facteurs d'un produit, dans un ordre jugé favorable.

On propose 88×1125

Calculer $8 \times 11 \times 9 \times 125 = (8 \times 125) \times (11 \times 9) = ?$

Ex. 3. Construire quelques exemples simples

a) pour l'addition, b) pour la multiplication et se demander, à chaque pas, si l'on fait usage de la commutativité ou de l'associativité !

13.12 L'élévation à une puissance n'est pas associative :

— par exemple 2^{3^4} désigne deux nombres différents !

Par quel bout commencer le calcul ?

1) Calculer 2^3 , puis porter le résultat à la puissance 4. Cela donne $2^3 = 8$, $8^4 = 4096$.

2) Calculer l'exposant de 2, soit $3^4 = 81$, puis porter 2 à cette puissance.

2^{81} est un nombre entier de 25 chiffres.

— Dans l'« Educateur » du 21.9.62, on trouve une étude des deux très grands nombres rattachés au symbole 9^{9^9} savoir $(9^9)^9$ et $9^{(9^9)}$.

L. Addor.

Le poids du social sur l'éducation ¹⁾

Le hasard m'a mis sous les yeux une étude réalisée il y a quelques années par le directeur du Centre de travaux de l'Institut de pédagogie du Hainaut (Belgique). Elle n'a rien perdu de son actualité, et confirme éloquemment les travaux des enquêtes semblables entreprises en Suisse, notamment à Genève par le prof. Girod ou à Neuchâtel par le Dr Dupont. En citant de larges extraits de ce texte l'« Educateur » voudrait une fois de plus attirer l'attention des maîtres et maîtresses primaires sur le douloureux problème de l'inégalité de chances au départ, afin que tous comprennent qu'une des missions primordiales de l'école primaire, et la plus généreuse, est de compenser dans toute la mesure du possible les carences familiales qui pèsent d'un poids si lourd sur l'avenir des enfants.

L'opinion a souvent été heurtée par le contraste entre l'amélioration de la condition matérielle de la classe ouvrière et la difficulté persistante pour les enfants des couches défavorisées de la population à s'élever par les études : ainsi, alors que les travailleurs manuels représentent la majorité de la population active de notre pays, on ne rencontre que 5 % de leurs enfants (3 % en France) du contingent total des étudiants universitaires. L'objet du présent article est d'effectuer une analyse objective de cette situation qui, on le comprend, ne manque pas de préoccuper les milieux dirigeants du mouvement ouvrier.

Le développement intellectuel du jeune enfant et les classes sociales

On s'est demandé dans quelle mesure ce handicap proviendrait d'un développement plus lent du fait d'une

moindre richesse d'incitations éducatives dans les milieux défavorisés. Les nombreux travaux consacrés à cette question révèlent des constatations parallèles. Voici, par exemple, deux tableaux montrant la répar-

Métier du père	Goodenough 380 enfants de 18 à 54 mois	Terman et Merrill 831 enfants de 2 à 5 1/2 ans
I Professions libérales	116	116
II Semi-libérales et directoriales	112	112
III Employés de bureau et qualifiés	108	108
IV Semi-qualifiés et emplois de bureaux subalternes	105	104
V Faiblement spécialisés	104	95
VI Non spécialisés	96	94

¹ Extraits d'un article paru sous ce titre dans la revue belge « Socialisme » en juillet 1956.

titution des quotients intellectuels² d'enfants préscolaires en fonction de la profession paternelle ; leurs données sont remarquablement concordantes bien qu'elles se rapportent à des tests différents.

Un enquête analogue mettant en regard les quotients intellectuels moyens des enfants d'une école primaire d'un quartier bourgeois et d'un autre faubourg, le plus pauvre de Londres, fait apparaître à 7 ans des moyennes de 113,6 et 81,1 ; mais la différence s'amenuise avec l'âge puisqu'à 12 ans les moyennes correspondantes sont de 103,4 et 89,7. Il semblerait donc que l'action scolaire tende à atténuer l'écart constaté chez les enfants jeunes³.

Au niveau primaire

Cependant, le poids des conditions sociales sur le rendement de l'école primaire est plus considérable encore que sur les résultats aux tests. Il résulte d'une enquête de l'Institut supérieur de pédagogie du Hainaut que plus de la moitié des enfants des milieux défavorisés avaient accumulés au moins deux années de retard dès la troisième année d'études, alors que ce pourcentage était de l'ordre de 5 % dans la classe aisée. Voici par ailleurs un relevé des échecs scolaires d'un échantillon de 635 élèves de première année primaire (1954-1955) : milieux aisés, 5,5 % ; moyens, 28,2 % ; pauvres ou indigents, 47,4 %.

En réalité, les chances des enfants ne sont déjà plus égales avant l'entrée à l'école primaire. Les tests de développement mental ne mesurent pas tant une sorte de potentiel hérité des parents que la richesse des capacités et des connaissances accumulées au cours des premières années de la vie. Qu'ils s'en rendent compte ou non, les adultes de l'entourage sont les véritables éducateurs de l'enfant entre deux et cinq ans : ils lui fournissent les formes de langage et les occasions de s'exprimer ; il lui fournissent les jouets qui seront les occasions d'exercer les aptitudes naissantes ; par les déplacements, par les contacts avec les milieux variés, ils lui donnent un commencement d'assurance sociale et un capital considérable d'images et de souvenirs.

Ces possibilités de contacts enrichissants continuent à jouer un rôle majeur à travers toute la scolarité primaire : les livres, les magazines et les revues, même si l'enfant ne fait que les feuilleter ; les sites, les musées, les monuments rencontrés au cours des déplacements, même si leur signification adulte n'est pas comprise, toutes les traces de ces expériences composent une toile de fond sur laquelle les notions neuves apparaîtront avec l'avantage d'une sorte de familiarité.

Le handicap le plus grave se situe dans le domaine verbal ; dans les foyers favorisés, le vocabulaire plus étendu et les formes syntaxiques plus variées plongent l'enfant dans un bain linguistique éducatif. L'Institut de pédagogie du Hainaut, ayant analysé les performances aux tests de Terman d'un groupe de gros retardés de l'enseignement primaire, constate que leur déficit le plus grand est lié à des difficultés de compréhension ou d'élaboration verbales ; en vocabulaire, plus des deux tiers du groupe accusaient un retard d'au moins trois

ans. En revanche, leur réussite était satisfaisante dans les épreuves de mémoire immédiate des formes et de jugement sur des situations concrètes.

Des différences massives existent quant aux facilités de travail dont disposent les élèves : à côté de foyers où l'écolier peut se livrer dans le calme aux tâches à domicile, ne sont pas rares les maisons encombrées où l'enfant dispose à peine d'un coin de table et doit œuvrer dans le bruit et l'agitation. Dans l'enquête de l'Institut de pédagogie du Hainaut auprès d'élèves de première année, l'encombrement des homes familiaux ayant été précisé par le rapport du nombre de personnes au nombre de pièces habitables, les pourcentages d'échecs se sont répartis comme suit :

Plus de personnes que de pièces	46 % d'échecs
Autant ou moins de personnes que de pièces	22 % d'échecs

Il est enfin une circonstance où l'aide des familles est d'importance capitale : le comblement des lacunes, principalement celles dues aux absences (fréquentes dans les classes inférieures). Lorsque l'enfant reste éloigné de l'école pendant quelques jours, l'accident cause peu de dommages chez les élèves de niveau intellectuel moyen ou élevé, remis en selle par les maîtres à leurs moments creux. Mais les sujets lents ou un peu inférieurs à la moyenne ont besoin, dans une telle situation, d'un soutien plus attentif et plus persévérant, la famille devant compléter l'effort spécial de l'instituteur. Le rattrapage peut s'effectuer aisément lorsque les parents, ayant un minimum d'instruction, ont le souci et le loisir de s'y appliquer. Mais si cet appui vient à manquer, l'enfant, se sentant désarmé, se décourage et perd progressivement pied jusqu'à l'échec de fin d'année.

En résumé, notre système d'enseignement populaire, loin de partir de zéro, implique la possession préalable par l'enfant d'un certain capital d'expériences, de formes de langage et d'aisance sociale ; en outre, en face de la diversité naturelle des aptitudes, il a plus ou moins arbitrairement ajusté ses méthodes et ses programmes aux sujets moyens et il sacrifie ceux des enfants qui, handicapés par la nature ou les conditions sociales, n'atteignent pas à ses normes. Création des siècles passés, il n'a pas encore complètement réalisé que l'obligation scolaire imposée aux enfants implique, réciproquement, le devoir d'apporter une égale sollicitude à chacun d'eux, quels que soient ses moyens, sa situation et sa forme de personnalité.

Fernand HOTYAT.

V • i • t • a • m • i • n • e • s

Les plus belles vérités du monde ne servent de rien tant que leur teneur n'est pas devenue pour chacun une expérience intérieure originale.

Nous avons en toute naïveté oublié que sous notre monde de raison est enfoui un autre monde. Je ne sais tout ce que l'humanité devra encore subir avant d'oser se faire cet aveu.

C. J. Jung.

Si j'avais la main pleine de vérités, je penserais plus d'une fois avant de l'ouvrir.

Fontenelle.

² Le quotient intellectuel est le rapport de l'âge mental donné par des tests et de l'âge civil. Il s'établit à 100 pour les sujets moyens et comprend environ 45 % des sujets entre 90 et 110, et 80 % entre 80 et 120.

³ Argument supplémentaire, s'il en faut encore, en faveur d'un départ moins hâtif vers l'école secondaire (Réd.).

Georges Cuisenaire

Ceux qui, en septembre 1962, virent apparaître Georges Cuisenaire sur le petit écran ont-ils supposé que cet homme si alerte fêterait le surlendemain son soixante et onzième anniversaire ? G. Cuisenaire est, en effet, né en Belgique, à Quaregnon, le 7 septembre 1891. Doué pour la musique, il obtient à, seize ans, les prix d'excellence en violon, solfège et harmonie du Conservatoire de Mons... et décide néanmoins de se faire « maître d'école ». L'Ecole normale de Mons lui décerna son brevet d'instituteur en 1911. G. Cuisenaire est aussitôt nommé à Thuin, la petite ville médiévale des bords de la Sambre qui, jadis, vit passer Charles le Téméraire.



Volontaire de guerre pendant la tempête 14-18, Georges Cuisenaire « gazé » (comme Célestin Freinet) reprend son poste à Thuin en 1919 portant sur sa poitrine plusieurs distinctions honorifiques dont la Croix du Feu.

Pris par son métier de pédagogue et fortement nourri de la sève decrolyenne notre ami se donne corps et âme à ses élèves et à ses collègues. En 1935, il participe à l'Exposition universelle de Bruxelles et publie ses « *Leçons Promenades* », ouvrage sur l'étude du milieu que préface le regretté chanoine Dévaud de Fribourg. La même année une composition musicale « La Ronde du Bonheur » est primée au tournoi provincial du Hainaut pour la Fête des Mères. D'autres publications verront le jour attestant toute la vitalité de G. Cuisenaire et son inlassable dévouement à l'enfance.

Passée la seconde tempête, celle de 39-45, le « chef d'école » de la Ville Basse se remet à l'ouvrage plus vigoureusement que jamais. Un problème le préoccupe : comment aider les enfants — les doués et surtout les moins doués — à surmonter les difficultés qu'ils éprouvent en arithmétique ?

G. Cuisenaire, en musicien qu'il est, rêve de pouvoir munir les enfants d'un « clavier » mathématique qui leur permettrait de jouer avec les nombres et de s'en rendre maîtres. C'est alors qu'apparaissent des bandes-lettes de carton coloré, suivies bientôt — c'était en 1947 — par les premières « réglettes ». Les essais furent nombreux et Madame Cuisenaire — une épouse admirable, toute de dévouement, de patient labeur et de tendresse maternelle — dut supporter, dans son logis, la présence de « bouts de bois » de toutes formes et de toutes couleurs. Un jour enfin, comme pour Edison, le problème se trouva résolu : avec leur clavier de dix réglettes, les écoliers de Thuin faisaient, dans la joie, de la bonne, de la très bonne arithmétique.

En 1951, la Maison Duculot de Tamines fabrique les réglettes et les répand parmi les enseignants, alertés d'ailleurs par le professeur Natalis de Liège dont les articles publiés dans le « Moniteur des instituteurs » ont largement contribué à faire connaître les Nombres en couleurs.

Ce fut enfin la rencontre avec Galeb Gattegno dirigé vers Thuin par Fernand Hotyat, directeur de l'Institut supérieur de pédagogie du Hainaut.

Écoutons Gattegno : « *L'idée est si merveilleusement simple qu'elle ne pouvait pas échapper à l'attention de tout le monde et attendre des circonstances exceptionnelles pour être saisie. Le génie d'Archimède s'est étonné de la poussée éprouvée par son corps dans le bain ; celui de Newton que les objets tombent, ce que tout le monde éprouvait tous les jours sans s'y arrêter. Georges Cuisenaire a vu que la base de la mathématique était la relation ou les relations et il a produit un matériel qui existe de ce fait ; il a coloré à l'aide de teintes proches ou lointaines selon que leurs longueurs sont des rapports évident ou pas. Si deux nombres sont le double l'un de l'autre, leurs couleurs sont très proches (rouges, verts, jaunes). Si, au contraire, ils n'ont rien de commun, ils sont fortement distincts (rouge et noir, ou jaune et bleu, etc.).*

» Dix réglettes de couleurs différentes, de longueur croissant d'un centimètre chaque fois, de un à dix, mais en quantités suffisantes, permettent d'élaborer le développement de la plupart des questions du programme de l'enseignement primaire et secondaire en ARITHMÉTIQUE et en ALGÈBRE. Certaines questions de GÉOMÉTRIE métrique également. »

Georges Cuisenaire, directeur des écoles communales de Thuin, a vu dès lors sa famille s'agrandir immensément. Tous les éducateurs qui sont allés le voir travailler dans sa classe, tous ceux — innombrables — auxquels il a rendu visite (sa première venue à Genève date, je crois, de 1955) sont bien vite devenus ses fils, objets de sa plus bienveillante sollicitude.

Georges Cuisenaire, maître d'école avant tout et toujours, a opiniâtrément voulu le bonheur des enfants. Il les a fait courir dans la campagne et observer la nature ; il les a fait chanter ; il les a fait calculer et, chaque fois, il a su les rendre heureux. A cet instituteur modeste devenu pour des milliers de ses collègues un « maître », nous adressons, en ce début d'année 1964, nos vœux et l'expression de notre profonde gratitude.

S. Roller.

BIBLIOGRAPHIE

Ecrivains français du XX^e siècle

Nous lisons davantage, probablement, les auteurs contemporains que ceux des siècles passés ; mais ces lectures restent le plus souvent dispersées, guidées par le hasard, de sorte que nous avons de la peine à situer tel roman, telle pièce de théâtre, dans l'œuvre globale de son auteur, et cette œuvre même dans l'ensemble du mouvement littéraire.

Il existe d'excellentes histoires de la littérature moderne, vastes panoramas groupant des études très fouillées. Ce qui manquait jusqu'ici, c'est un petit ouvrage retraçant les grandes lignes du tableau et rendant compte brièvement des œuvres les plus marquantes. Il convient donc de signaler, à ceux qui aiment lire les auteurs de notre temps, le volume qu'un roman-

cier suisse, Roger-Louis Junod, vient de consacrer à quelques *Ecrivains français du XXe siècle* (1).

Conçu comme une *introduction* à la connaissance de notre littérature, cet ouvrage traite principalement de neuf auteurs : Gide, Proust, Ramuz, Martin du Gard, Mauriac, Saint-Exupéry, Malraux, Sartre et Camus. Après avoir rappelé en quelques mots la carrière de l'écrivain, R.-L. Junod analyse les œuvres, met en évidence les thèmes-clés. Exposant des faits plutôt que ses propres opinions, il laisse le lecteur aborder avec un esprit *non prévenu* les textes eux-mêmes.

Non prévenu, mais *averti* ! Par exemple, dans un de ses chapitres les plus remarquables à mon sens, l'auteur donne « quelques éléments » de l'existentialisme sartrien, en les simplifiant certes, mais, apparemment, sans les trahir. Ces quatre pages, d'une très grande clarté, préparent le lecteur à saisir, dans les romans et le théâtre de Sartre qui seront étudiés ensuite, bien des significations liées aux options philosophiques de l'écrivain.

Invitation à la lecture, les analyses sont donc suivies de *textes choisis* — fort bien choisis — des neuf écrivains étudiés de près, ainsi que de douze autres présentés plus succinctement.

Mais notre littérature contemporaine ne se limite pas à une vingtaine d'écrivains, même si ceux-ci forment un « échantillon » très judicieux. Aussi l'ouvrage s'achève-t-il par un appendice où sont dégagés les grands courants de la littérature française de 1890 à nos jours, et « situés » ses principaux représentants.

Pour tous ceux qui s'aventurent dans le labyrinthe des lettres modernes, cet ouvrage sera un guide sûr, et il faut savoir gré à son auteur de l'élégance et de la précision avec laquelle il nous conduit...

(1) Roger-Louis Junod : *ECRIVAINS FRANÇAIS DU XXe SIÈCLE*. 208 pages. Editions Payot-Lausanne, 1963. Prix : Fr. 9.—.

« La Grotte aux Loups »

Les éditions Mon Village, Vuillens — qui font connaître si avantageusement l'écrivain A.-L. Chappuis — viennent de faire paraître ce très beau roman de la terre, d'André Besson. Ce jeune écrivain de 35 ans s'est déjà taillé une solide réputation en publiant deux romans historiques : « La Dame du val d'Amour », couronné par le Prix Louis Pergaud, en 1959, et « La Princesse aux Chaînes », qui retrace la vie de la fille de Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne. Sous le pseudonyme d'Alex Barner, il a fait également paraître cinq volumes, aux éditions Gallic à Paris, dans la série policière et contre-espionnage.

Si « La Grotte aux Loups » vient d'obtenir le « Prix littéraire du Terroir romand 1963 », c'est vraisemblablement qu'elle n'est ni une vieille amourette à l'eau de rose, ni l'une de ces inconcevables énigmes, chères aux snobs. La sinistre « grotte » se trouve au cœur du Risoux, ce grand massif boisé qui s'étire au long de la frontière franco-suisse. Elle sera le pivot du drame. C'est là que René Bailly, le jeune facteur-skieur de La Givrine, découvre les cadavres d'une femme blonde et de son fils d'une dizaine d'années. Alertée, la police de Clairval monte le lendemain à la grotte : plus de cadavres ! L'adjudant Masson ne trouve pas de termes assez méprisants pour railler « la découverte du fac-

teur ». Pourtant, Bailly, qui sait qu'il n'a pas rêvé, *veut* repérer l'assassin qui, selon lui, est un habitant de La Givrine. Mais quelqu'un à qui tous les moyens sont bons, va tout tenter pour lui fermer la bouche. Et tout au long de ces 223 pages vous suivez, haletant, les péripéties de cette lutte farouche, entre la droiture de René et les ruses sataniques de son mortel ennemi. Les ricanements féroces de celui-ci alternent avec les espoirs de celui-là. Vous êtes sidéré par ce mélange inextricable de bassesses et de grandeurs. Dans la construction de son roman, l'auteur a su user adroitement des moyens littéraires adéquats qui ajoutent à la confusion de ce magma. En plus de l'affrontement implacable des deux adversaires, André Besson, avec une fine psychologie, vous campe des personnages de contraste. Quelle distance, entre le bonheur inquiet de Mme Bailly, mère du facteur, et l'angoisse perpétuelle de la « vieille » des Mauffranc du Crêt ! angoisse qui devient vraisemblablement folie, lors du dénouement final. Contraste, combien saisissant, entre Guillaume Mauffranc, une brute volumineuse, âpre au gain, sôulard de surcroît, et son frère cadet, François, adjudant-chef tombé dans une embuscade en Algérie, en février 1960. La « nouvelle » fera dire à l'irascible Clovis Mauffranc, père du soldat-poète : « Cet imbécile s'est fait descendre ? Tant pis pour lui. Il n'avait pas besoin de f... le camp d'ici ! Comme ça, pas de partage en perspective. A ma mort, le Guillaume héritera de tout le domaine, Ça m'aurait fait misère de lui laisser un sou, à l'autre galapiat ! » Contraste et similitude de grandeur aussi entre le père Cathenoz, le vieil instituteur de La Givrine — celui qui avait su donner à l'infortuné François le goût du savoir et de la lecture et l'institutrice du lieu, la jeune et belle Solange Lamy, « cette grande rousse aux lèvres appétissantes ». Celle qui aidera René Bailly à débrouiller son écheveau. Et qui sait ?... Contraste même chez Masson, l'énigmatique chef de la Brigade de gendarmerie de Clairval, dont la dureté première pour Bailly nourrit une perspicacité étonnante.

Le tout est conté dans un langage dru, phrases courtes, dialogues alertes et serrés. La vigueur du style, autant que sa concision, ne vous feront jamais vous poser la question agaçante : « Qu'est-ce que Besson a voulu dire ? »

De plus, la lecture de ces 17 chapitres vous passionne, en raison de la proximité des lieux et du temps — le dénouement se situe à ce printemps 1963. Et il vous prendrait l'envie de revoir une fois de plus ces fermes du Jura français, entre Bois d'Amont et La Cure, démantelées par les nazis de 1944. Ces pans de mur semblent grandir encore l'horreur du drame diabolique d'André Besson.

Les dessins en noir de Roland-F. Gaubert n'abondent guère : quatre, et c'est bien ainsi. Pourrait-on relever l'enterrement du pompier Emile Carrette — victime de l'incendie de la maison de René — et de Félix Cauvard — cet ivrogne trop bavard —. La longue théorie noire derrière les deux bières, l'arbre nu et tourmenté de premier plan, le Jura avec ses creux, ses failles et ses noires sapinières, rien n'y manque. Autre bouleversant contraste que cette illustration finale : devant sa mère, menue, fermée et squelettique, et sa piété malade, l'énorme colosse Guillaume Mauffranc paraît trembler. Ce dut bien être la première et la dernière frousse de sa pauvre vie de riche.

Ls. P.

Français, degré supérieur Sujet: Bêtes étranges et superstitions

Texte 1 — LES CHAUVES-SOURIS

Le soleil couché, quand nous prenons le frais, elles se décolloquent des vieilles poutres où, léthargiques, elles pendaient accrochées par une griffe. Leur vol gauche nous inquiète. D'une aile baleinée et sans plumes, elles palpitent autour de nous... Elles ne sont pas méchantes. Elles ne nous touchent jamais. Filles de la nuit, elles ne détestent que les lumières, et, du frôlement de leurs petits châles funèbres, elles cherchent des bougies à souffler.

Texte 2 — LE CRAPAUD

Je le visite fréquemment, et chaque fois que je lève sa pierre, j'ai peur de le retrouver et peur qu'il n'y soit plus. Il y est. Caché dans ce gîte sec, propre, étroit, bien à lui, il l'occupe pleinement, gonflé comme une bourse d'avare. Qu'une pluie le fasse sortir, il vient au-devant de moi. Quelques sauts lourds, et il me regarde de ses yeux rougis.

Si le monde injuste le traite en lépreux, je ne crains pas de m'accroupir près de lui et d'approcher près de sa face mon visage d'homme.

Sens

1. Quels sont les détails physiques qui rendent les chauves-souris étranges ?
2. Où logent-elles ? Relevez l'expression du texte qui le montre.
3. Comment passent-elles leur journée ?
4. Quels sont les détails, les habitudes qui les rendent encore plus étranges ?
5. Relevez un détail du texte 2 qui décrit le crapaud.
6. Détails physiques du crapaud ?
7. Son habitat le rend aussi mystérieux, où ?
8. Cet aspect de certains animaux fait travailler l'imagination. Quelles phrases montrent qu'ils inspirent la peur ?
9. Parce que l'imagination travaille, on fait des comparaisons inquiétantes. Lesquelles ?
10. De cette peur naissent des superstitions. « inquiéter », « funèbre » supposent de mauvais présages. L'auteur éprouve-t-il du dégoût ? Expliquez ses relations avec le crapaud.
11. Montrez, d'après le texte, que le crapaud est repoussé de tous. Est-il méchant ? Et les chauves-souris ?

Vocabulaire

12. Expliquez « léthargique ». A quelles autres bêtes s'applique ce mot ?
13. Famille et sens de « funèbre ».
14. Justifiez l'expression « gonflé comme une bourse d'avare ».

Composition

15. Montrez, en suivant le même plan, des bêtes qui font peur, bien qu'inoffensives, par leur seul aspect physique et dites les comparaisons effrayantes et les superstitions qu'elles provoquent : le chat noir, l'araignée, la chouette, le corbeau, la couleuvre...
16. Utilisez cette phrase d'introduction : « le soleil couché, quand nous prenons le frais... » Imitiez la phrase en utilisant le mot **où** comme complément de lieu et un adjectif mis en apposition entre virgules.
17. En décrivant un de ces animaux, donnez des détails bizarres et insolites sur l'aspect, le mouvement, la silhouette ; montrez votre **répulsion** ou votre intérêt.
18. Trouvez des proverbes et dictons qui s'appliquent à ces animaux. P. D.

Exportations des principales industries suisses

en millions de Fr.s.

janv. - sept.

1962 1963

Industrie textile

782,1 823,9

dont :

9,1 7,5

Fils de fibres textiles artificielles et fibranne

159,0 176,2

Etoffes de soie naturelle et de fibres textiles

105,4 103,4

artificielles

10,5 10,1

Rubans en soie et en autres textiles

26,5 33,0

Fils de laine

32,6 37,3

Tissus de laine

38,0 38,1

Fils de coton

111,8 106,0

Tissus de coton

99,4 105,2

Broderies

47,6 56,0

Bonneterie

57,9 60,3

Articles d'habillement

11,9 14,3

Autres articles de confection

24,5 25,6

Industrie des tresses pour la chapellerie

49,5 53,5

Industrie des chaussures

1 299,8 1 393,5

dont :

448,2 488,3

Chaussures en cuir en 1000 paires

3 746,8 3 983,3

Autres chaussures en 1000 paires

1 648,5 1 767,9

Industrie métallurgique

378,8 430,7

dont :

309,4 334,4

Machines non électriques

995,2 1 028,5

Machines et appareils électriques

35 613,9 35 297,5

Instruments et appareils en 1000 pièces

86,1 94,6

Montres

Aluminium

1 333,4 1 439,4

Industrie chimique et pharmaceutique

dont :

306,4 317,2

Produits pharmaceutiques

336,6 367,0

Matières colorantes organiques synthétiques

48,5 58,3

Produits de parfumerie et cosmétiques

641,6 696,6

Produits chimiques

Livres, revues, journaux

41,8 47,0

Denrées alimentaires et tabacs

333,6 389,3

dont :

111,0 121,3

Fromage

31,7 30,2

Conserves de lait et farines alimentaires pour enfants

42,1 45,5

Chocolat

22,4 28,0

Produits pour soupes et bouillons

55,9 77,5

Tabacs manufacturés

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Apprentissage de

Ebéniste

Menuisier Charpentier

La liste des places d'apprentissage disponibles au printemps 1964 (patrons du canton de Vaud disposés à s'occuper de la formation d'un apprenti dans l'une ou l'autre de ces trois professions) peut être obtenue, gratuitement, sur simple demande adressée à la Fédération vaudoise des entrepreneurs, avenue Jomini 8, Lausanne. Tél. (021) 25 28 21. Veuillez, en ce faisant, vous référer à la présente annonce.

St-Cergue La Givrine

Un but d'excursion pour une course d'hiver. Nombreux téléskis avec prix réduits aux Ecoles.
Chemin de fer Nyon - La Cure.

Renseignements :

Tél. (022) 9 53 37 — 9 96 13 — 9 96 96.

La Dôle

Aller à l'essentiel

Où est l'essentiel ? « Je sais combien il faut de temps et de recherches pour grouper les éléments nécessaires à une leçon vivante et profitable. En géographie surtout : l'essentiel, c'est de choisir. » Ainsi s'exprime l'instituteur qui, chaque mois, prépare les

fiches pédagogiques de l'Atlas des Voyages.

Ces fiches permettent au maître de préparer rapidement et personnellement sa leçon : en deux ou trois pages, la fiche lui donne l'essentiel d'un volume de deux cents pages.

Les membres du corps enseignant, abonnés et abonnées à l'Atlas des Voyages des Editions Rencontre, recevront cette fiche

gratuitement

Adresser demandes et renseignements à :

Editions Rencontre

Bureau pédagogique, Lausanne 18.

ENSEIGNER C'EST CHOISIR

